



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juin 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 juin 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens, par la présente, à vous informer de l'attentat terroriste barbare qui a été commis contre le peuple israélien. Ce soir, deux Palestiniens de la région d'Hébron se sont mis à tirer sans discernement dans un centre commercial bondé situé au cœur de Tel-Aviv, le marché Saron, où les Israéliens se promenaient en famille en cette soirée d'été. À l'heure où j'écris cette lettre, quatre innocents sont morts et d'autres sont toujours entre la vie et la mort. Les terroristes ont choisi un restaurant fréquenté, se sont installés parmi les clients, qui ne se méfiaient pas, puis se sont levés et ont ouvert le feu sans discernement jusqu'à ce qu'ils soient neutralisés puis emmenés par les forces de sécurité israéliennes.

Le carnage qui s'est produit dans les rues de Tel-Aviv ce soir n'a rien d'un acte de terrorisme fortuit. Il s'agit d'un attentat prémédité et coordonné visant à causer le plus de dommages et le plus grand nombre de victimes possible. L'attentat d'aujourd'hui constitue une escalade manifeste. En effet, les attentats se poursuivent et gagnent en gravité, alors que la communauté internationale regarde sans rien dire. Depuis que la vague d'attentats actuelle a commencé, 38 personnes ont été tuées. Combien d'autres trouveront la mort avant que le Conseil de sécurité ne condamne sans équivoque ces attentats?

Le Secrétaire général a dit dans la déclaration qu'il a faite ce soir, condamnant l'attentat, qu'il n'y avait de justification ni pour le terrorisme ni pour la glorification des auteurs de ces actes odieux, et il a demandé aux dirigeants palestiniens d'assumer la responsabilité qui est la leur d'adopter une position ferme contre la violence et les incitations qui l'alimentent.

Le Secrétaire général et son envoyé condamnent ces actes terroristes; nous attendons du Conseil de sécurité qu'il sorte de son mutisme.

Le Conseil doit traiter tous les actes de terrorisme de la même manière, quels qu'en soient les motifs, le moment ou les auteurs. Je demande à nouveau au Conseil de sécurité de condamner cet attentat palestinien meurtrier et de s'élever contre la tendance alarmante qu'il y a à institutionnaliser l'incitation à la terreur et à la glorifier, ce qui conduit à des actes horribles comme celui-là.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
